



VI – Bulletin d’Inscription

Note pour les inscriptions

L'hôtel Kempferhof propose 26 chambres et suites comme suit :
16 chambres supérieures (8 twins et 8 doubles)
2 chambres Deluxe doubles
5 junior suites (4 twins et 1 double)
3 suites doubles

**Il n'est pas possible de changer la configuration des chambres.
Et seul les résidents de l'hôtel ont accès au golf le weekend.**

Pour pouvoir accueillir un maximum de participants, il y a très peu de chances que des chambres « single » soient disponibles... Pour les single, trouvez un partenaire avec qui partager votre chambre... Néanmoins nous pourrons vous en proposer un si besoin.

Les réservations sont validées et bloquées par ordre de réception de votre dossier complet auprès de NAP Voyages.

Un email de confirmation suivra votre réservation dans les 48h (jours ouvrés).

Les demandes de junior suites arrivées en 4ème et 5ème position seront traitées « en liste d'attente » car ces 2 Junior suites sont susceptibles de recevoir 3 personnes. Si tel est le cas, ces 2 réservations seront donc confirmées en chambre supérieure, ce qui nous permettra de débloquer une chambre supplémentaire.

Nous vous conseillons donc de vous inscrire le plus rapidement possible pour pouvoir séjourner au Kempferhof selon vos conditions.

Extrait des Conditions Générales

« Assurance Galaxy Confiance APRIL »

GARANTIES D'ASSURANCE

ANNULATION DE VOYAGE

Multirisque - Annulation

1. CE QUE NOUS GARANTISSONS

Nous vous remboursons les acomptes ou toute somme conservée par l'organisateur du voyage, et selon les conditions de vente du voyage (à l'exclusion des frais de dossier, de la prime d'assurance et sous déduction des taxes d'aéroport qui vous sont remboursées par le transporteur), lorsque vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant le départ.

Il est rappelé que les taxes aéroportuaires, incluses dans le prix du billet, sont des frais dont l'exigibilité est liée à l'embarquement effectif du passager et que la compagnie aériotaire est tenue de vous rembourser de ces montants lorsque vous n'avez pas embarqué. Vous devez consulter les conditions générales de vente ou de transport afin de connaître les modalités de remboursement de ces taxes (art. L 113-8 du Code de la Consommation).

2. DANS QUELS CAS INTERVENONS-NOUS ?

Nous intervenons pour les motifs et circonstances énumérés ci-après, à l'exclusion de tout autre.

- **MALADIE GRAVE, ACCIDENT GRAVE OU DECES**
(y compris l'aggravation de maladies antérieures et des séquelles d'un accident antérieur) :
 - de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait ou de la personne vous accompagnant sous réserve qu'elle figure sur la même facture du présent contrat d'assurance,
 - de vos ascendants ou descendants et/ou ceux de votre conjoint ou ceux de la personne vous accompagnant sous réserve qu'elle figure sur la même facture du présent contrat d'assurance,
 - de vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles,
 - de votre remplaçant professionnel sous réserve que son nom soit mentionné lors de l'inscription au voyage,
 - de la personne chargée, pendant votre voyage :
 - de la garde de vos enfants mineurs sous réserve que son nom soit mentionné à la souscription du contrat,
 - de la garde d'une personne handicapée sous réserve qu'elle vive sous le même toit que vous et que vous en soyez le tuteur légal et que son nom soit mentionné dès la souscription du contrat.

- ANNULATION POUR TOUTES CAUSES JUSTIFIEES

La garantie vous est acquise, déduction faite d'une Franchise et d'un minimum indiqués au Tableau des Montants de Garanties :

- dans tous les cas d'Annulation imprévisibles au jour de la souscription du présent contrat, indépendamment de votre volonté et justifiés,
- ainsi qu'en cas d'Annulation, pour une cause justifiée, d'une ou plusieurs personnes inscrites en même temps que vous et ayant qualité d'Assuré au titre du présent contrat,
- ainsi qu'en cas d'Attendat ou d'Événement majeur survenant dans un rayon de 100 kilomètres de votre lieu de villégiature dans les 15 jours précédant la date de départ, par dérogation au paragraphe « Quelles sont les limitations en cas de force majeure ou autres événements assimilés ? » du chapitre « Cadre du contrat ».

La garantie « Annulation de voyage » ne couvre pas l'impossibilité de partir liée à l'organisation matérielle du voyage par l'organisateur (tour opérateur, compagnie aérienne) y compris en cas de vol sec et/ou sa défaillance (grève, annulation, report, retard) ou aux conditions d'hébergement ou de sécurité de la destination.

JOUEUR 1 : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ :Ville : _____

Handicap : _____ Licence : _____

Tél : _____ Email : _____

Profession : _____

Facturation professionnelle avec TVA en sus : 20 % récupérable

Facturation personnelle sans TVA

Hypothèse 1 :
Accompagnant non golfeur partageant la chambre du Joueur 1
Nom : _____ Prénom : _____

Hypothèse 2 :
Partenaire golfeur partageant la chambre du joueur 1

JOUEUR 2 : _____ Prénom : _____

Handicap : _____ Licence : _____

Ne remplir les informations qui suivent que si facturation différente du joueur 1

Adresse : _____

Code Postal _____ :Ville : _____

Tél : _____ Email : _____

Profession : _____

Facturation professionnelle avec TVA 20 % récupérable

Facturation séparée du joueur 1

Partenaire Golfeur:

Si hypothèse 1 ou si Joueur 1 en logement seul/single ou si partenaire ne partage pas la chambre du Joueur 1:

(Le partenaire golfeur doit impérativement nous renvoyer sa fiche d'inscription pour une prise en compte de sa réservation hôtelière et golfique).

PARTENAIRE : _____ Prénom : _____

Partenaire de golf

Handicap : _____ Licence : _____

Tél : _____ Email : _____

KEMPFERHOF GOLF & CHÂTEAU HOTEL

Du 26 au 29 Septembre 2019

Package golfeur du 26 au 29 Sept. _____ x 595 = _____ €
En chambre supérieure

Package non golfeur du 26 au 29 Sept. _____ x 435 = _____ €
En chambre supérieure

Supplément chambre *Deluxe* pour le séjour +80 = _____ €
Supplément *Junior Suite* pour le séjour +110 = _____ €
Supplément *Suite* pour le séjour +140 = _____ €

La nuit supplémentaire du 25 au 26 Sept. _____ = _____ €
En chambre double supérieur 160 €, Deluxe 180 €, Junior Suite 194 € et en Suite 202 €

Location d'1 voiturette pour les 2 parcours _____ x 90 = _____ €

Location de chariot manuel pour les 2 parcours _____ x 12 = _____ €

Parcours d'entraînement au Kempferhof _____ pers x 60 = _____ €

Assurance annulation Galaxy Confiance April _____ x 30 = _____ €
Voir « Extrait des Conditions de vente » page 3 du dossier d'inscription

TOTAL = _____ €

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières « Assurance Galaxy Confiance April » page 3 du dossier d'inscription

Votre taille pour le polo FootJoy : _____

Taille polo accompagnant : _____

Dates :

Signature :

Parcours d'entraînement du 26 septembre 2019 :

pour _____ personnes.

Horaire de départ souhaité entre:

- 10h00 – 10h30 10h30 – 11h10
 14h00 – 14h30 14h30 – 15h00

Noms : _____ / _____ / _____

Autorisation de prélèvement par carte de crédit

Nous vous demandons de bien vouloir imprimer ce document, et le signer avec la mention manuscrite:
'Lu et approuvé'.

Envoyez-nous une copie à l'adresse ci-dessous accompagné de votre fiche d'inscription

NAP Events – 169 rue Jean Jaurès – 59491 Villeneuve d'Ascq

Nous poursuivrons le traitement de votre dossier dès réception

N'envoyez pas ce formulaire par e-mail

Les informations contenues dans ce document seront traitées de manière confidentielle, dans le seul but d'effectuer le prélèvement sur carte de crédit. Aucune de ces informations ne fait l'objet d'un enregistrement permanent dans un fichier quelconque, informatique ou autre.

Je soussigné(e) autorise la société NAP Events à débiter l'acompte de 50 % à la réception de la fiche d'inscription, de 30% le 20 juin 2019 et le solde au 10 août 2019

Nom _____ **Je soussigné:** _____

Prénom _____ **Titulaire de la carte de crédit** _____

Type _____ **Numéro** _____

Date d'expiration (mm/aa) ____/____

Code CVVE-CVC2 _____
(code à 3 chiffres figurant au verso de la carte)

Identité _____
Reproduire ici l'identité gravées sur la carte, en respectant majuscules, minuscules, blanc et ponctuation
autorise NAP Events – 169 rue Jean-Jaures – 59491 Villeneuve d'Ascq

à prélever sur la carte ci-dessus le montant de _____ € puis _____ € et _____ €

Date
Signature du titulaire, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »